

NS n° 09-2023

14/11/2023

## NOTE DE SERVICE

Objet : Organisation d'un deuxième tour des élections des membres de la délégation du personnel du Comité Social et Economique

En raison de l'absence de candidatures syndicales au 1er tour de scrutin, la totalité des sièges reste à pourvoir.

Un second tour est donc organisé, conformément au protocole préélectoral, du lundi 18 décembre 2023, 8 heures, au vendredi 22 décembre 2023, 17 heures.

Vous trouverez ci-après le détail du nombre de sièges restant à pourvoir ainsi que des précisions relatives à l'organisation du scrutin proprement dit.

Nombre de sièges restant à pourvoir à l'issue du premier tour des élections :

8 titulaires et 8 suppléants

Organisation du scrutin :

**Ouverture du scrutin** : le lundi 18 décembre 2023 à 8 heures ;

**Clôture du scrutin** : le vendredi 22 décembre 2019 à 17 heures ;

**Date limite de présentation des candidatures** : le lundi 11 décembre 2023 à 16 heures.



**Pierrick MARTIN**

Directeur Général